

AGREMENTS « Intervenants extérieurs bénévoles »

Les sessions d'agréments pour les intervenants extérieurs bénévoles se déroulent ainsi :

- une partie théorique valable **pour toutes les activités** à encadrement renforcé (natation, ski, VTT cyclisme sur route, kayak, escalade).
- une partie pratique valable **pour chaque activité** à encadrement renforcé.

Ce fonctionnement évitera aux candidats de participer plusieurs fois aux sessions théoriques et permettra d'approfondir les parties pratiques.

Conditions d'obtention de l'agrément :

Pour être agréé, **il faut avoir participé à la session théorique et à la session pratique correspondante à l'activité que vous souhaitez encadrer**. Pour encadrer une seconde activité, il suffit simplement de participer à la session pratique correspondante.

La participation aux deux sessions n'entraîne pas systématiquement l'obtention de l'agrément qui peut être refusé à tout moment.

1) Session théorique

Jeudi 29 avril de 18 h à 20 h en visio en vous connectant avec le lien suivant :

<https://eu.bbcollab.com/guest/4dff275714e24913a5ece8e5b8848591>

2) Sessions pratiques

a) Kayak

Le protocole sanitaire nous contraint à limiter le nombre de personnes présentes sur chaque session. Voici les sessions proposées :

- mardi 27 avril de 13 h à 16 h : 5 places
- mercredi 28 avril de 9 h à 12 h : 5 places

Rendez-vous devant l'**accueil** de la Paine Tonique à Montrevel en Bresse. Programme : pratique sur plan d'eau.

Conditions nécessaires : savoir nager et avoir déjà pratiqué un minimum l'activité (kayak ou canoë).

Matériel à prévoir :

- si temps clément : maillot de bain, short, tee-shirt, (vieilles) chaussures de sport (obligatoires !).
- si temps pluvieux : collant ou pantalon de survêtement, veste ou pull, k-way ou vêtements plus spécifiques (ex : combinaison néoprène).

Le matériel de navigation sera fourni sur place.

Merci de vous inscrire d'ici le lundi 12 avril auprès des enseignants des écoles en complétant les lignes ci-dessous :

- je m'inscris pour la session du
- je peux aussi me rendre disponible pour la session du

b) VTT, cyclisme sur route

Le protocole sanitaire nous contraint à limiter le nombre de personnes présentes sur chaque session. Voici les sessions proposées :

- jeudi 29 avril de 9 h à 12 h : 8 places
- jeudi 29 avril de 13 h 30 à 16 h 30 : 15 places
- vendredi 30 avril de 9 h à 12 h : 15 places

Rendez-vous sur le parking de la base de loisirs à Montrevel en Bresse. Programme : travail en extérieur incluant des situations de cyclisme sur route et de VTT.

Conditions nécessaires : avoir un minimum de pratique.

Matériel à prévoir : l'organisation de cette session étant basée sur un déplacement sur route et sur un travail en VTT, il est nécessaire d'apporter : un vélo tout terrain (VTT) ou un vélo tout chemin (VTC) en bon état / un casque (obligatoire) / une tenue pour pratiquer l'activité / un gilet de sécurité.

Merci de vous inscrire d'ici le lundi 12 avril auprès des enseignants des écoles en complétant les lignes ci-dessous :

- je m'inscris pour la session duàh.....

- je peux aussi me rendre disponible pour la session duà.....h.....

CONSIGNES POUR LE RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE :

- Porter le masque (sauf pendant l'activité physique).

- Maintenir une distance de 2 m entre les participants.

Merci de ne pas vous présenter si vous avez le moindre symptôme, si vous avez été testé positif ou si vous êtes en contact avec une personne testée positive !

Pour votre attestation de déplacement, vous devez cocher : déplacements liés à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Bien sportivement.

Raphaël DAUBOURG
CPID BRESSE chargé de la mission EPS